

Formation : Parcours certifiant Gestion des compétences et parcours professionnels

Bloc de compétences du titre RNCP 35878

Cours pratique - 8j - 56h00 - Réf. ZGG

Prix : 4680 € H.T.

NEW

Ce parcours représente le quatrième bloc de compétences « Gestion des compétences et parcours professionnels » du titre RNCP 35878 de niveau 6 (Bac +3) « Chargé des ressources humaines » reconnu par l'État. Il vous apprendra à mettre en œuvre une démarche GEPP/GPEC, construire un référentiel de compétences, conduire les entretiens professionnels et piloter un plan de développement des compétences. Des compétences clés pour structurer et anticiper la gestion des talents en entreprise.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Conduire une démarche GEPP
- ✓ Acquérir une méthodologie pour décrire les fonctions et métiers et sélectionner les critères d'évaluations associés
- ✓ Accompagner les opérationnels dans le déploiement des outils de la GEPP
- ✓ Mettre en cohérence le référentiel avec la stratégie RH
- ✓ Organiser son projet dans le temps
- ✓ Connaître le nouveau cadre réglementaire de l'entretien professionnel et maîtriser les dispositifs de formation
- ✓ Élaborer, communiquer et valider le plan de développement des compétences
- ✓ Évaluer les actions de formation

Public concerné

Toutes personnes souhaitant gérer des compétences et parcours professionnels.

PARTICIPANTS

Toutes personnes souhaitant gérer des compétences et parcours professionnels.

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un bac + 2 validé ou être de niveau bac + 2 possédant une expérience professionnelle de 3 ans minimum (sans prérequis en RH) ou titulaire d'un Bac et possédant une expérience professionnelle significative (5 ans minimum). Les justificatifs lui seront demandés par SUP des RH. Pour les personnes ne répondant pas à ces critères, il est possible de demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Prérequis

Etre titulaire d'un bac + 2 validé ou être de niveau bac + 2 possédant une expérience professionnelle de 3 ans minimum (sans prérequis en RH) ou titulaire d'un Bac et possédant une expérience professionnelle significative (5 ans minimum). Les justificatifs lui seront demandés par SUP des RH. Pour les personnes ne répondant pas à ces critères, il est possible de demander une étude en commission pour la Validation des Acquis Professionnels (VAP).

Certification

Bloc de compétences « Gestion des compétences et parcours professionnels », de la certification professionnelle « Chargé des ressources humaines », délivrée par SUP des RH. Enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles, sous le numéro 35878, par décision du directeur général de France Compétences en date du 15/09/2021.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Composition du parcours

Ce parcours est composé des modules suivants :

Mettre en place et piloter avec succès sa GEPP/GPEC

Réf. GCA - 2 jours  3 / 5

Construire un référentiel de compétences

Réf. CRF - 2 jours  4 / 5

Conduire les entretiens professionnels

Réf. EPR - 2 jours  5 / 5

Construire et piloter le plan de développement des compétences

Réf. PLF - 2 jours  4 / 5

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Mentions légales

- Retrouvez le détail des mentions légales sur le titre RNCP de référence [Titre RNCP Chargé des ressources humaines - Réf. ZCH](#)

Programme de la formation

1 Mettre en place et piloter avec succès sa GEPP/GPEC

- Connaître la finalité et les principes de la GEPP.
- Cadrer et préparer le projet.
- Organiser le pilotage GEPP.
- Définir les compétences et les leviers d'actions.
- Déterminer les livrables de la GEPP.
- Mettre en place un plan d'action.
- Assurer la pérennité de la GEPP et faire le bilan.

2 Construire un référentiel de compétences

- La démarche compétences.
- L'organisation et la mobilisation des acteurs.
- Elaborer son référentiel de compétences.
- Rédiger des fiches emplois : méthode.
- Expliquer et faire vivre son référentiel de compétences.

3 Conduire les entretiens professionnels

- Comprendre les enjeux de l'entretien professionnel.
- Maîtriser les notions clés de l'évolution professionnelle.
- Connaître les quatre temps de l'entretien professionnel.
- Conduire un entretien professionnel.
- Réaliser l'entretien professionnel récapitulatif tous les six ans.

4 Construire et piloter le plan de développement des compétences

- Identifier les dispositifs d'accès à la formation.
- Construire un plan de développement des compétences.
- Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation.
- Organiser la communication du plan de développement des compétences.
- Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation.

5 Passage de la certification

- SUP des RH contacte directement le candidat pour fixer la date de l'examen de certification.
- L'examen porte sur l'analyse et l'application d'outils GPEC et de gestion des parcours professionnels.
- Le candidat est placé en situation professionnelle, il a donc accès à internet pour chercher des informations.
- Epreuve écrite sur PC avec accès internet.

Titres RNCP associés

Pour aller plus loin et renforcer votre employabilité, découvrez les titres RNCP qui contiennent ce parcours certifiant.

- [Titre RNCP Chargé des ressources humaines - Réf. ZCH](#)

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 26 mars, 15 juin, 24 sep.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 15 juin, 24 sep.